



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION N°4-0523, LISTE DES SITES ET PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E126195

VALABLE JUSQU'AU 18/03/2020

ÉDITÉ LE 13/02/2019

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 13/10/2014

Forme juridique : SASU

Capital : 1 500

Registre du commerce ou répertoire des métiers : RC METZ TI 2014B989

Siren : 804 857 530 00021

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux : MAAF 157229719Y001

Assurance Responsabilité Civile : MAAF 157229719Y001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2018

Raison sociale : PABST

126 ROUTE DE LORRY
57050 METZ

Téléphone : 06 74 79 58 94

Portable : 06 74 79 58 94

Site Internet : chauffage-pabst.fr

E-mail : sasupabst@gmail.com

Responsabilité légale : PABST MARC PRÉSIDENT

Fax :

Effectif moyen : 2

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5221 PROB	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	26/06/2018
5222 PROB	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	26/06/2018
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Plombier,Chauffagiste)	19/03/2017

Domaines RGE de travaux couverts

Domaines	Date d'attribution
o Chauffage et/ou eau chaude au bois	26/06/2018
o Chaudières à condensation ou à micro-cogénération gaz ou fioul	19/03/2015

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Alain MAUGARD

SIGNATURE

SASU PABST

126, Route de Lorry
57050 METZ

Tel : 06 74 79 58 94

sasupabst@gmail.com

Siren : 804 857 530 00021

RCS Metz - AEF 4322B

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE METZ
3, RUE THOMAS EDISON
LE TECHNOPOLE
57070 METZ

Version 01-2018

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessous, en vigueur à la date de la demande.